GROUPE INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

****

Avis d'achat sur bon de commande n° 79/2026

Le Groupe ISCAE-Casablanca procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Fourniture, dépose, remplacement, installation, adaptation, remise en état, raccordement, essais et mise en service des équipements hydrauliques et électriques de l'installation.

Consistance de la prestation

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garanties exigées
01	**Fourniture et pose d'une pompe immergée multicellulaire (3KW, 380V, Inox, Ø 2") de meilleure marque**	Fourniture et installation d'une **pompe immergée multicellulaire pour forage**, destinée au pompage d'eau depuis un forage d'environ 80 m de profondeur : • Pompe en acier inoxydable **AISI 304 ou supérieur**, moteur triphasé **3 kW (4 CV), 380 V, 50 Hz** ; • Débit nominal : **8 à 10 m³/h** ; • Débit maximal : **12 à 15 m³/h** ; • HMT nominale : **95 à 110 mCE** ; • HMT maximale : **≥ 140 mCE** ; • Raccordement de refoulement **2" / DN63** ; • Température d'eau admissible : ≥ 35 °C ; • Pompe adaptée à une eau pouvant contenir des particules de sable, avec tolérance minimale **150 g/m³** ; • Comprenant notamment : **câble électrique submersible cuivre 4G6 mm²** de longueur adaptée au forage et au cheminement jusqu'au coffret, câble étanche et accessoires de raccordement, kit de jonction étanche, câble de suspension et accessoires de fixation, clapet anti-retour, vanne d'isolement, raccords hydrauliques, nipples, manchons, unions et toutes pièces nécessaires au raccordement de la pompe à l'installation existante ; • Fourniture et installation de **trois (03) électrodes inox de détection de niveau d'eau dans le forage**, avec relais de contrôle, destinées à assurer la protection de la pompe contre le fonctionnement à sec. • Prévoir également tous les accessoires nécessaires à la remontée, descente, fixation, raccordement hydraulique et électrique de la pompe, ainsi que les adaptations nécessaires à son raccordement au réseau existant ; Le titulaire devra vérifier la compatibilité de la pompe avec le forage, le variateur neuf et les installations existantes. Essais, mise en service, documentation technique et garantie de l'installation. **Échantillon et fiche technique à remettre au maître d'ouvrage pour validation**, Y compris toutes sujétions de fourniture, de fixation, de raccordements et de pose jusqu'à mise en service.	U	01	**24 MOIS (A compter de la date de réception) Cette garantie assure le bon fonctionnement des équipements et couvre les éventuelles défaillances techniques survenant durant cette période**

02	**Fourniture et installation d'un variateur de vitesse de marque de premier rang pour pompe immergée 3 kw**	Fourniture, installation, raccordement, paramétrage et mise en service d'un **variateur de fréquence triphasé**, de marque de premier rang (**Schneider Electric, ABB, Siemens, Yaskawa ou équivalent**), destiné au pilotage d'une pompe immergée **3 kW (4 CV), 380–400 V, 50 Hz :** • Alimentation : **380–400 V AC triphasé, 50/60 Hz** ; sortie : triphasée ; fréquence de sortie réglable **0 à 50/60 Hz minimum** ; • Courant de sortie nominal adapté au courant réel du moteur avec marge de dimensionnement appropriée. Le variateur devra assurer le démarrage et l'arrêt progressifs et disposer au minimum des protections contre **surcharge, surintensité, court-circuit, surtension, sous-tension, perte/déséquilibre de phase, surchauffe et défaut de mise à la terre**. Il devra permettre l'intégration du **signal de manque d'eau des sondes du forage** afin d'arrêter automatiquement la pompe en cas de fonctionnement à sec, ainsi que l'intégration au coffret de commande existant. Prévoir, lorsque requis par la longueur du câble, un **réacteur de sortie et/ou filtre dv/dt** pour la protection du moteur. Le variateur devra être de type **AC pour moteur triphasé et non solaire MPPT**, sans alimentation photovoltaïque DC ; • Comprenant la dépose de l'ancien appareil, tous accessoires de fixation, raccordement, câblage, borniers, presse-étoupes, paramétrage, essais et adaptation au coffret existant. essais, mise en service, documentation technique et garantie de l'installation ; **Échantillon et fiche technique à remettre au maître d'ouvrage pour validation**, y compris toutes sujétions de fourniture, de fixation, de raccordements et de pose jusqu'à mise en service.	U	01	**24 MOIS (A compter de la date de réception) Cette garantie assure le bon fonctionnement des équipements et couvre les éventuelles défaillances techniques survenant durant cette période**
03	**Remise en état et adaptation du coffret électrique existant ainsi que des installations électriques de commande**	• Diagnostic complet du **coffret électrique existant** et des installations électriques de commande et de protection de la station, comprenant la vérification de l'état des appareillages, câblages, borniers, protections, contacteurs, relais, dispositifs de commande et de signalisation ; • Remplacement des éléments défectueux ou sous-dimensionnés et remise en état générale du coffret ; • Adaptation du coffret pour assurer la commande et la protection de la **nouvelle pompe immergée 3 kW et de son nouveau variateur de vitesse**, tout en conservant les équipements existants encore en bon état ; • Prévoir les protections électriques appropriées du moteur, la protection contre surcharge, court-circuit, défaut ou perte de phase, ainsi que les dispositifs de commande **Manuel/Arrêt/Automatique**, voyants de fonctionnement et de défaut et arrêt d'urgence si nécessaire ; • Intégration du système de détection de manque d'eau afin d'interdire le fonctionnement de la pompe en cas de niveau insuffisant ; • Vérification et adaptation des circuits de commande liés au **ballon hydropneumatique existant**, au pressostat, au manomètre, aux dispositifs de régulation	FT	01	

		et aux accessoires électrohydrauliques associés ; • Vérification de l'état du ballon et de ses accessoires, avec remise en état des éléments associés lorsque nécessaire : pressostat, manomètre, vannes, clapet, raccordements et petites fourniture ; • Contrôle de l'étanchéité et du bon fonctionnement de l'ensemble électrohydraulique existant ; • Vérification de la mise à la terre, de la continuité des conducteurs de protection et des masses métalliques, ainsi que de l'état général des câbles et raccordements ; • Fourniture de tous câbles, borniers, relais, contacteurs, disjoncteurs, protections, presse-étoupes, accessoires de fixation, repérage et étiquetage nécessaires à la remise en état ; • Réalisation des essais électriques, essais de fonctionnement, vérification des sécurités, paramétrage des automatismes et coordination avec le nouveau variateur. Essais, mise en service, documentation technique et garantie de l'installation ; **Échantillon et fiche technique à remettre au maître d'ouvrage pour validation**. Y compris toutes sujétions de fourniture, de fixation, de raccordements et de pose jusqu'à mise en service.			**24 MOIS (A compter de la date de réception) Cette garantie assure le bon fonctionnement des équipements et couvre les éventuelles défaillances techniques survenant durant cette période**
04	**Fourniture, installation et mise en service de trois (03) pompes de filtration neuves, y compris la dépose et la restitution des anciennes pompes, tous accessoires et raccordements nécessaires, essais, réglages et mise en service complète.**	Fourniture, transport, dépose des trois (03) pompes existantes, fourniture et installation de trois (03) pompes de filtration neuves, y compris tous les accessoires, raccordements, adaptations, essais et mise en service, conformément aux prescriptions ci-après. **La prestation comprend notamment :** • La consignation et la sécurisation des installations avant intervention ; • La dépose complète des trois (03) pompes existantes ; • La déconnexion et le démontage des raccordements hydrauliques et électriques nécessaires ; • La manutention et le déplacement des anciennes pompes vers le lieu indiqué par le Maître d'Ouvrage ; • **La restitution des trois (03) anciennes pompes au Propriétaire / Maître d'Ouvrage ;** • La fourniture, le transport et l'installation des trois (03) nouvelles pompes ; • La fourniture de tous les accessoires et consommables nécessaires au raccordement hydraulique et électrique ; • Les adaptations nécessaires aux raccordements existants ; • Le raccordement électrique, la mise à la terre et la vérification du sens de rotation ; • Les essais d'étanchéité et de fonctionnement ; • Les réglages, contrôles et essais en charge ; • La mise en service complète des trois (03) pompes ; • Le nettoyage et la remise en état de la zone d'intervention ; • La fourniture de la documentation technique et des notices des équipements. **Marque souhaitée : AstralPool – Modèle Victoria Plus ou équivalent techniquement acceptable.** 1. **Pompe N° 01 :** • Référence Astral : **38777** ; • Puissance : **2,00 CV / HP** ; • Puissance P2 : **1,50 kW** ;	U	03	

		• Puissance P1 : **1,85 kW** ; • Débit : **26 m³/h** ; • Tension : **230 V** ; • Intensité : **8,1 A** ; • Pression / HMT : **10 mCE**. **2. Pompe N° 02 :** • Référence Astral : **38778** ; • Puissance : **2,00 CV / HP ;** • Puissance P2 : **1,46 kW ;** • Puissance P1 : **1,81 kW ;** • Débit : **26 m³/h ;** • Tension : **230/400 V ;** • Intensité : **5,5 / 3,2 A ;** • Pression / HMT : **10 mCE.** **3. Pompe N° 03 :** • Référence Astral : **38780** ; • Puissance : **3,00 CV / HP** ; • Puissance P2 : **2,20 kW** ; • Puissance P1 : **2,70 kW** ; • Débit : **34 m³/h** ; • Tension : **230/400 V** ; • Intensité : **7,8 / 4,5 A** ; • Pression / HMT : **10 mCE**. **NB** : Le prix comprend l'ensemble des fournitures, accessoires, main-d'œuvre, moyens de manutention, raccordements, adaptations, essais, réglages et toutes les sujétions nécessaires à la réalisation complète de la prestation et à la mise en service des équipements, sans supplément. Le prix est réputé comprendre toutes les fournitures, prestations, accessoires, équipements, consommables, main-d'œuvre, moyens de manutention, raccordements, adaptations et sujétions nécessaires à la réalisation complète de la prestation, à l'exception des éléments expressément exclus du présent marché. Aucune prestation indispensable au fonctionnement normal des équipements ne pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire. **Échantillon et fiche technique à remettre au maître d'ouvrage pour validation.** Y compris toutes sujétions de fourniture, de fixation, de raccordements et de pose jusqu'à mise en service.			**24 MOIS (A compter de la date de réception) Cette garantie assure le bon fonctionnement des équipements et couvre les éventuelles défaillances techniques survenant durant cette période**
05	**Fourniture, équipement et remise en état complète de sept (07) skimmers ronds Ø 21 cm – AstralPool (Accessoires et composants**	Fourniture, transport, ajustement et pose de l'ensemble des pièces d'usure et accessoires manquants pour sept (07) skimmers existants, y compris nettoyage, contrôles d'encastrement et essais de fonctionnement hydraulique, conformément aux prescriptions ci-après. La prestation comprend notamment pour chaque skimmer (soit 07 ensembles complets) : • Le nettoyage approfondi des corps de skimmers existants et des logements d'encastrement ; • La fourniture et la pose des **couvercles ronds neufs (Ø 21 cm)** et de leurs **caches/cadres de finition (enjoliveurs) blancs** ; • La fourniture et la pose des **couvercles de panier avec bouchons d'aspiration** (prise balai/régulation) ; • La fourniture et le placement des **paniers de skimmer standard 15 Litres** ; • La fourniture et le montage des **clapets/volets anti-**	U	07	

		retour (volets de skimmer) avec leurs axes de fixation; • Le contrôle de l'ajustement, de la stabilité des couvercles et du bon fonctionnement du clapet d'aspiration ; Les essais de circulation d'eau, de rétention des impuretés et de mise en service. **Spécifications techniques des composants (AstralPool ou équivalent compatible) :** • **Couvercle & Enjoliveur :** Couvercle rond Ø 21 cm + cache rond de finition (ABS blanc traité anti-UV) ; • **Couvercle de panier :** Modèle avec bouchon d'aspiration/prise balai ; • **Panier de filtration :** Modèle standard capacité 15 Litres en polypropylène haute résistance ; • **Clapet / Volet :** Clapet de régulation du débit avec mousse flottante intégrée. **NB :** Le prix comprend l'ensemble des fournitures, pièces détachées, accessoires, main-d'œuvre, essais de fonctionnement et toutes les sujétions nécessaires à la remise en état parfaite et complète des 07 skimmers, sans aucun supplément. **Échantillon et fiche technique à remettre au maître d'ouvrage pour validation**. Y compris toutes sujétions de fourniture, de fixation, de raccordements et de pose jusqu'à mise en service.			**24 MOIS (A compter de la date de réception) Cette garantie assure le bon fonctionnement des équipements et couvre les éventuelles défaillances techniques survenant durant cette période**
06	**Fourniture, extraction, évacuation et remplacement de la charge filtrante des trois (03) filtres à sable marque AstralPool ou équivalent**	Prestation complète comprenant la vidange, l'extraction et l'évacuation du sable usagé/calcifié des trois (03) filtres, le nettoyage et l'inspection interne des cuves, ainsi que la fourniture et la mise en place d'une nouvelle charge filtrante en silex et gravier. **La prestation comprend notamment :** **I – Extraction, nettoyage et évacuation :** • Vidange complète des trois (03) cuves ; • Extraction soigneuse, manuelle ou mécanique, du sable usagé/calcifié, avec toutes les précautions nécessaires afin de préserver les crépines, collecteurs et autres éléments internes ; • Nettoyage, rinçage et inspection interne des cuves et des éléments de filtration accessibles ; • **En cas de casse ou de détérioration d'une crépine, d'un collecteur ou de tout autre élément interne lors des travaux, le titulaire devra assurer son remplacement par un élément neuf de même type ou équivalent, à sa charge et sans supplément de prix ;** • Manutention, chargement, transport et évacuation de l'ancien média filtrant vers une décharge appropriée. **II – Fourniture et mise en place de la nouvelle charge filtrante :** • Fourniture et transport sur site de **1 125 kg** de charge filtrante destinée aux trois (03) filtres ; • **Gravier de filtration :** granulométrie 2,0 – 4,0 mm • **Sable siliceux lavé et séché (silex) :** granulométrie 0,4 – 0,8 mm ; • **Marque de référence : AstralPool ou équivalent**, présentant des caractéristiques techniques et un niveau	Kg	1125	

		de qualité au moins équivalents ; • Remplissage des filtres par couches successives, conformément aux prescriptions du fabricant ; • Répartition homogène et vérification des niveaux de remplissage ; • Lavage à contre-courant et rinçage avant remise en service ; • Remise en service et essais de fonctionnement. **III – Échantillon et validation :** Un échantillon du média filtrant ainsi que sa fiche technique devra être remis au maître d'ouvrage pour validation préalable avant toute fourniture et mise en place. **Conformité :** Le média filtrant devra être neuf, propre, lavé et adapté aux filtres concernés, conformément aux normes et prescriptions techniques applicables ou équivalentes. **Nota :** Le prix comprend toutes les fournitures, la main-d'œuvre, l'outillage, le transport, l'évacuation, les essais, ainsi que **toutes sujétions de fourniture, de fixation, de raccordement et de pose jusqu'à la mise en service complète**, sans supplément de prix. **Échantillon et fiche technique à remettre au maître d'ouvrage pour validation.**			**24 MOIS (A compter de la date de réception) Cette garantie assure le bon fonctionnement des équipements et couvre les éventuelles défaillances techniques survenant durant cette période**
07	**Dépose, fourniture, remplacement et mise en service de deux (02) vannes papillon d'isolement à brides 6" (DN 150 – Ø 160 mm) complètes.**	Prestation complète comprenant la consignation du réseau, la dépose des deux vannes vétustes et corrodées, ainsi que la fourniture, l'adaptation, la pose et la mise en service de deux (02) vannes papillon neuves, conformément aux prescriptions ci-après : • **Vanne N° 01 (Neuve) :** Assurant la jonction entre la conduite en PVC pression et la conduite en acier ; • **Vanne N° 02 (Neuve) :** Installée sur la conduite entièrement constituée de tuyauteries en PVC pression. **<u>La prestation comprend notamment :</u>** • La vidange et la consignation hydraulique des tronçons concernés ; • La dépose soignée des deux (02) vannes papillon existantes et le démontage de la boulonnerie entièrement rouillée/grippée ; • Le nettoyage, le brossage et la préparation des brides de raccordement existantes (brides PVC et bride acier); • La fourniture et la pose de deux (02) vannes papillon complètes à brides 6" (DN 150 / Ø 160 mm) avec levier de manœuvre (corps en fonte revêtu/PVC-U, papillon et axe renforcés pour eau de piscine traitée au chlore) ; • La fourniture et la pose des joints d'étanchéité inter-brides neufs (EPDM) adaptés aux diamètres DN 150 (dont un joint spécifique pour la liaison mixte PVC/Acier) ; • La fourniture et le montage de deux jeux complets de boulonnerie neuve en acier inoxydable ou acier galvanisé à chaud (boulons, écrous et rondelles) à la bonne longueur pour chaque type de bride ; • Les essais d'étanchéité sous pression de service et le contrôle de la manœuvrabilité (ouverture/fermeture).	U	02	

		Exigences complémentaires : **Échantillon et fiche technique à remettre au Maître d'Ouvrage pour validation avant toute installation.** **NB :** Y compris toutes sujétions de fourniture, de fixation, de raccordements, d'adaptations, de main-d'œuvre, d'essais et de pose jusqu'à la mise en service complète et conforme des équipements, sans aucun supplément.			

- ✓ Lieu de livraison : **Groupe ISCAE, Km 9,5 route de Nouasseur B.P. 8114 Casablanca.**
- ✓ Délai de livraison : **Cinq (05) jours ouvrables à compter de la notification du bon de commande via le portail des marchés publics.**
- ✓ Date et heure limites de réception des devis des concurrents : ……23 NOV. 2020…….. **à 12h00.**
- ✓ Délai de paiement : **60 jours par virement** et ce, après livraison et à compter de la date de réception de la facture.
- ✓ Modalité de paiement : **90%** après livraison des articles et **10%** après expiration du délai de garantie.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

N.B/ Le prestataire s'engage à transmettre, sans délai après exécution de la prestation ou livraison, l'ensemble des documents nécessaires au paiement (facture conforme, bon de livraison signé, PV de réception, documents administratifs). En cas de retard dans la transmission de ces pièces, le prestataire reconnaît que le délai légal de paiement ne peut être imputé à l'établissement public.

Seules sont réglées les articles réellement livrés.

Tarik EL MALKI
Directeur Général
Groupe ISCAE